

Notre-Dame : un nouveau site pollué à Paris

Après la fusion d'au moins 300 tonnes de plomb dans les garnitures de la flèche et dans la toiture, l'emprise de Notre-Dame de Paris est un site pollué.

La cathédrale est aujourd'hui rendue à l'état de déchet toxique. Pour en connaître la complexité, il serait utile à partir des archives, des connaissances de spécialistes en art liturgique et des témoignages de ceux qui ont participé à la maintenance récente de faire la cartographie de toutes les substances toxiques employées et embarquées dans ce vaisseau historique.

Les eaux d'extinction, les cendres, les suies, les gravats au sol et dans les parties aériennes doivent être, dès que la sécurité pour les travailleurs sera garantie, caractérisés, triés, regroupés et orientés vers des sites légaux et confinés de stockage et d'élimination. Les bois calcinés doivent aussi être considérés comme des déchets. Ils étaient en contact avec les feuilles de plomb et traités au fongicide.

Cette opération d'assainissement est un préalable à la reconstruction. Avant de lancer un appel d'offres pour la conception d'une nouvelle flèche, il faut lancer un appel d'offres pour la décontamination de ce qui, hélas, peut aussi être provisoirement considéré comme une friche industrielle.

Les alternances de pluie, d'orages, de sécheresse et de vent vont faciliter la migration du plomb dans les sols et la mobilisation de poussières toxiques en cas d'exposition et d'inhalation prolongées.

Le risque plomb était jusqu'alors reconnu et signalé dans les arrondissements du nord de Paris. A partir de la source de Notre-Dame incendiée, il pèse désormais sur l'île de la Cité et sur les sédiments de la Seine.

Les hommages ne réparent pas les dommages surtout quand ils sont sanitaires. Robin des Bois recommande que tous les pompiers et sauveteurs qui ont participé à la lutte contre l'incendie et à la récupération en urgence d'antiquités soient soumis dans les semaines qui viennent à un contrôle de la plombémie. Les signes cliniques de l'intoxication par le plomb ne sont pas immédiatement perceptibles. Le saturnisme avance masqué.

Pendant plusieurs mois sinon années, les habitants et usagers du périmètre sinistré pourront être soumis à l'inhalation de poussières de plomb. Il serait par conséquent prudent, sous la tutelle de l'Agence Régionale de Santé, de mettre en œuvre un protocole de surveillance sanitaire et de vigilance environnementale notamment dans les jardins privés et publics en commençant par le square Jean XXIII, le square René Viviani et les jardins de l'Hôtel de Ville. Le miel des abeilles survivantes du sinistre pourrait être un indicateur significatif si elles sont maintenues dans cet environnement hostile.

En cohérence avec sa mission de détection des polluants atmosphériques, il serait logique qu'Airparif soit mandatée et équipée pour mesurer dans l'île de la Cité la quantité de poussières atmosphériques de plomb et des autres substances volatiles émises par l'incendie. Il est anormal vu la fréquence, l'intensité et la diversité des incendies à Paris et en Ile-de-France que leurs effets spécifiques ne soient pas systématiquement suivis, quantifiés et portés à la connaissance du public.

ROBIN DES BOIS

Association de protection de l'Homme et de l'environnement

Depuis 1985 / Since 1985

tel: +33 (0)1 48 04 09 36

fax: +33 (0)1 48 04 56 41

www.robindesbois.org